

Publics prioritaires

Principe de fonctionnement des labellisations automatiques

→ [Voir base de connaissance](#)

Tableau à jour le 24/10/2024

Libellé	Mode d'affectation	Organisme de saisie	Critères d'affectation	Justificatifs
<ul style="list-style-type: none"> CP – Dalo CPE 20 CPE 21 CPE 22 CPE 23 CPE 24 CPE 25 CPE 26 CPE 27 CPE 28 CPE 29 CPE 31 CPE 32 CPE 33 CPE 34 	Manuel	Etat	<ul style="list-style-type: none"> → CP - Dalo → CPE 20 - BPI Sortant de CADA → CPE 21 - BPI SH CHRS → CPE 22 - BPI Sortant FJT ou RS → CPE 23 - BPI Sort. Logt relais → CPE 24 - BPI Parc privé-tiers → CPE 25 - Dépourvue de logement → CPE 26 - Héb. ou logées tempo. → CPE 27 - Victimes de violence → CPE 29 - Loc impropres habitat → CPE 31 - Menacées d'expulsion → CPE 32 - Bénéf. minima sociaux → CPE 33 - Loc. parc privé DAL → CPE 34 - Famille monoparentale 	<p>Avis d'imposition</p> <p>Titre de séjour en cours de validité si concerné</p>

<ul style="list-style-type: none"> CPB 20 CPB 21 CPB 22 CPB 23 CPB 24 CPB 25 CPB 26 CPB 27 CPB 28 CPB 29 CPB 30 CPB 31 CPB 32 CPB 33 CPB 34 	Manuel	Etat	<ul style="list-style-type: none"> → CPB 20 - BPI Sortant de CADA → CPB 21 - BPI SH CHRS → CPB 22 - BPI Sortant FJT ou RS → CPB 23 - BPI Sort. logt relais → CPB 24 - BPI Parc privé-tiers → CPB 25 - Dépourvue de logement → CPB 26 - Héb. ou logées tempo. → CPB 27 - Victimes de violence → CPB 28 - Handicap/non décence → CPB 29 - Loc impropres habitat → CPB 30 - Reprise d'activité → CPB 31 - Menacées d'expulsion → CPB 32 - Bénéf. minima sociaux → CPB 33 - Loc. parc privé DAL → CPB 34 - Famille monoparentale 	
CP - Bénéficiaires de minima sociaux	Automatique		<p>Origine de ressources (demandeur, codemandeur, autre occupant) : AAH ou RSA ou ASPA</p> <p>Sauf si le montant des autres ressources est strictement supérieur au montant total de l'AAH, RSA et ASPA</p> <p><i>Les demandes sans ressource ou à 0 ne sont pas prises en compte</i></p>	
CP - Familles monoparentales	Automatique		<ul style="list-style-type: none"> → Nature de la demande : Personne seule + autres <p>ET</p>	

			<ul style="list-style-type: none"> → Il existe au moins un occupant type "E" (enfant) ou de type "G" (Garde alternée), à charge fiscalement dont la date de naissance est inférieure à 18 ans 	
CP - Reprise d'activité	Automatique		<ul style="list-style-type: none"> → Case « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an » cochée (demandeur ou codemandeur) <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> → date de fin renseignée (demandeur ou codemandeur) et dont la date est inférieure à 3 mois par rapport à la date du jour <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> → Statut d'activité demandeur ou codemandeur : Agent de l'Etat, Assistant familial ou maternel, Etudiant ou apprenti, Salarié du privé, Agent hospitalier, Agent de la collectivité territoriale, Indépendant. 	
CP - Situation de handicap	Automatique		<p>Au moins 1 formulaire handicap renseigné ET case reconnaissance MDPH cochée ET Ressources mensuelles (demandeur, conjoint ou autre(s) personne(s)) : A.A.H. ou A.E.E.H. ou pension d'invalidité</p> <p>Les demandes sans ressource ou à 0 ne sont pas prises en compte.</p>	
CP - Locataire parc privé en délai anormalement long	Automatique		<p>Statut logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Locataire parc privé <p>ET</p> <p>Demande en délai anormalement long</p> <p>ET</p> <p>Aucune proposition reçue</p> <p>ET</p> <p>Motif de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Logement trop grand <p>OU</p>	

			Logement trop petit	
<div data-bbox="152 373 450 504" style="background-color: #333; color: white; border-radius: 10px; padding: 5px; text-align: center;"> <i>CP – Sortant ASE</i> </div>	Automatique		<p>La catégorie de logement recherché est : "Indifférent" ou "Appartement"</p> <p>ET</p> <p>Motif de la demande « Pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sorti de cette prise en charge depuis moins de 3 ans »</p> <p>ET</p> <p>âge du demandeur et/ou du co-demandeur < 24 ans par rapport à la date du jour</p> <p>ET</p> <p>Revenu Imposable < 60% selon le barème PLUS. Le revenu imposable pris en compte est celui de l'année de référence par défaut. Si RFR N-2 supérieur à 60 % mais N-1 inférieur à 60%, la priorité est affectée. (valable pour toutes les priorités manuelles (sauf DALO et violences</p>	Avis d'imposition